

## **Formation pour instructeur de vol à voile comme instructeur TMG selon EASA**

### **Cours 2023**

10.04. - 14.04.2023 (Semaine 15)

Cours 1/2023

### **Lieu**

Base fédérale aéroport de Berne

### **Exigences**

- Instructeur vol à voile FI (S)
- Extension TMG (Rating valable), TMG – Expérience > 30 Heures de vol
- Radiotéléphonie RT anglaise (Un ELP valide n'est pas une condition)
- En priorité des FI, qui font aussi dans leur groupe l'instruction TMG. Des expériences de vol personnelles ne seront pas dispensées, vu qu'il s'agit d'une préparation intensive pour la fonction de FI pour TMG.

### **Nombre de participants**

4 Minimum

6 Maximum

### **Coûts**

Env. CHF 1'300.- facturés par la FSVV (Repas et logement non inclus)

Nouveau financement par le *financement spécial du trafic aérien (Aides pour la formation Oafa)*. L'Oafa prend en charge 50%, la FSVV 25% comme subvention et l'école 25% des frais. Le procédé de demande sera expliqué lors de l'invitation au cours.

### **Avions pour la formation**

4 TMG (loué à des groupes de vols en Suisse)

### **Documentations**

- 03 Syllabus SPL TMG Édition 1 Rév.0
- 11 Syllabus FI(S) pour TMG selon EASA SFCL.315(4)(iii), nouveau programme de formation pour les FI TMG selon SFCL (>6 heures block sur TMG dans le rôle de FI)
- „Recueil des règles pour le vol à voile“ Part SFCL, DVO (EU) 2020/358

### **Buts**

- Le/la participant(e) au cours d'instructeur TMG forme de manière autonome des pilotes de vol à voile comme pilotes TMG, en théorie comme en pratique, resp. il/elle prépare et donne la formation TMG.

### **Date d'inscription**

Le date d'inscription pour le cours (Semaine 15/2023) est fixé au 14.02.2023

Renseignements: Responsable du cours, Hans Marthaler, [hans.marthaler@gmx.ch](mailto:hans.marthaler@gmx.ch), 079 361 35 07